



HAL
open science

Un observatoire national sur le sanglier : pour quoi faire ?

Christine Saint-Andrieux, Éric Baubet, Aurélie Barboiron, Benoit Guibert, Eveline Nivois, François Klein

► To cite this version:

Christine Saint-Andrieux, Éric Baubet, Aurélie Barboiron, Benoit Guibert, Eveline Nivois, et al.. Un observatoire national sur le sanglier : pour quoi faire ?. Colloque ICE 2015 – Vers une nouvelle gestion du gibier : les indicateurs de changement écologique, ONCFS; Fondation François Sommer; FNC, May 2015, Chambord, France. pp.143-145. <hal-05269495>

HAL Id: hal-05269495

<https://ofb.hal.science/hal-05269495v1>

Submitted on 19 Sep 2025

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization



Vers une nouvelle gestion
du grand gibier :
les indicateurs de changement écologique

Un observatoire national sur le sanglier : pour quoi faire ?

**Christine SAINT-ANDRIEUX¹, Eric BAUBET², Aurélie BARBOIRON³, Benoît GUIBERT⁴
Eveline NIVOIS⁵, François KLEIN⁶**

1, 2, 3, 6 : ONCFS, Unité Cervidés - Sanglier, 4 : FNC, 5 : ONCFS, DIR Nord-Est

1 : chef de projet - Equipe "Suivi des populations Ongulés sauvages", 2 : chef de projet - Equipe "Démographie et gestion du sanglier", 3 : Administratrice du Réseau "Ongulés sauvages", 4 : responsable du service « Dégâts de gibier », 5 : chargée d'étude et de développement, 6 : chef de l'Unité Cervidés-Sanglier

1 : Au bord du Rhin, 67150 GERSTHEIM, 2 : Montfort, 01330 BIRIEUX, 3 : Maison du Frasey, 2 rue du Château, 67280 LA PETITE PIERRE, 4 : 13 rue du Général Leclerc, 92136 ISSY-LES-MOULINEAUX, 5 : 41-43 route de Jouy, 57160 MOULIN-LES-METZ, 6 : 1 place Excelmans, 55000 BAR LE DUC

christine.saint-andrieux@oncfs.gouv.fr, eric.baubet@oncfs.gouv.fr, aurelie.barboiron@oncfs.gouv.fr,
bguibert@chasseurdefrance.com, eveline.nivois@oncfs.gouv.fr, francois.klein@oncfs.gouv.fr

1 : 0625070853, 2 : 0625070852, 3 : 0625031928, 4 : 0682455273, 5 : 0682750468, 6 : 0625070855

Résumé

Contrairement à ce qui se passe chez d'autres ongulés, aucun ICE n'existe pour aider à la gestion du sanglier : A ce jour, l'analyse des dégâts agricoles et l'évolution du tableau de chasse restent les bases principales de réflexion. Les acquis sur la démographie du sanglier montrent le rôle déterminant du potentiel reproducteur des femelles, lui-même dépendant en partie de la production de certains fruits des essences forestières feuillues, qui peut être extrêmement variable d'une année à l'autre. Pouvoir relier le niveau des fructifications forestières (des glandées en particulier) avec le niveau de recrutement des populations de sanglier permettrait d'anticiper les mesures de gestion à prendre pour maîtriser les populations de sanglier (réactivité dès le début de la saison de chasse). L'objectif de cet observatoire est de rassembler un réseau de territoires représentatifs de la diversité nationale. Il s'agira, pour un même territoire, d'estimer le niveau de fructification forestière par des méthodes légères, et de mesurer l'état reproductif des laies de tous âges sur toute la période de chasse. Pour candidater à l'entrée dans l'observatoire sanglier, un territoire doit rassembler plusieurs conditions : 1) la motivation des chasseurs, volontaires à s'investir sur une durée minimale de 5 ans. 2) une représentation suffisante des feuillus dans les peuplements forestiers du territoire considéré (chênes sessile et pédonculé, chêne vert, chêne pubescent, hêtre et châtaignier). 3) un minimum de 30 laies de plus de 25 kg tirées sur toute la saison de chasse, analysées précisément (détermination de la classe d'âge, pesée effective et analyse du tractus génital). Le suivi des fructifications forestières repose sur une estimation indiciaire de la fructification d'arbres choisis sur des transects voiture et/ou pédestre bien répartis sur les zones présentant les essences concernées. Cet outil de pronostic qui en l'état actuel des connaissances, restera « grossier » et de type « recrutement Faible/Moyen/Fort » devrait être affiné grâce aux résultats d'autres projets d'études en cours sur la fructification du chêne. Ces relevés seront aussi l'occasion de documenter les connaissances sur la gestation du sanglier dans une diversité d'environnement et de climat et d'alimenter les modèles démographiques récemment élaborés pour améliorer la gestion de l'espèce.

*

* *

Contrairement aux autres ongulés, aucun ICE n'existe pour aider à la gestion courante du sanglier. A ce jour, elle se base essentiellement sur les informations issues de résultats de comptages sur place

d'agraineage, de l'analyse des dégâts agricoles, de l'évolution du tableau de chasse, et dans certains départements par l'analyse des carnets de battue. Les informations qu'ils contiennent permettent d'accéder parfois à certains aspects qualitatifs comme le sexe ou le poids des animaux, mais ils restent généralement très incomplets lorsqu'il s'agit d'obtenir une information sur l'état reproducteur des laies. Or ce paramètre est de la première importance lorsque l'on veut utiliser certains modèles de gestion récemment développés.

Le sanglier a une dynamique de reproduction particulière. Les laies sont capables d'entrer en reproduction dans leur première année de vie, quand leur masse corporelle n'est que du tiers de la masse adulte. Le sanglier montre une très grande capacité d'adaptation à son environnement, et en particulier aux fortes pressions de chasse qui entraînent des survies annuelles très faibles, compensées par un recrutement annuel important. Les acquis sur la démographie du sanglier montrent le rôle déterminant du potentiel reproducteur des femelles sur la dynamique de population de l'espèce. Ce potentiel reproducteur dépend en partie de la production de fruits forestiers (tels que les glands et les faînes), qui peut être extrêmement variable d'une année à l'autre. Il a été montré qu'une forte fructification annuelle se traduit par un fort recrutement, qui peut conduire à une hausse importante des effectifs dans certains massifs, entraînant quelquefois des situations explosives

Connaitre précisément l'influence des fructifications forestières (des glandées en particulier, mais aussi des faînées ou des châtaignes) sur la dynamique de population du sanglier permettrait d'anticiper les mesures de gestion à prendre pour maîtriser les populations de sanglier en réagissant dès le début de la saison de chasse.

Servanty et al (2009) ont montré l'influence des fructifications deux années consécutives sur l'entrée en reproduction des laies. Par exemple dans le cas d'une faînée l'année précédant l'étude suivie d'une absence de fructification l'année en cours, moins de 10% des laies sub-adultes sont entrées en reproduction au mois de novembre, 30% en décembre et 85% en janvier. Un autre exemple montre que si aucune ressource forestière n'était disponible l'année précédente, et qu'une forte glandée a lieu l'année en cours, alors presque la totalité des laies sub-adultes sont déjà entrées en reproduction au mois de novembre (Figure 1). Il existe donc une grande variabilité entre années concernant le patron d'entrée en reproduction des laies, qui est directement lié aux conditions alimentaires et en particulier aux fructifications forestières.

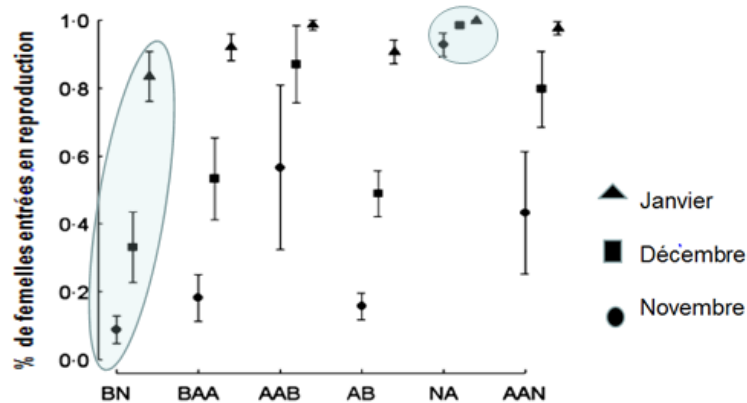


Figure 1 Effet des ressources disponibles sur la proportion de femelles sub-adultes entrées en reproduction de novembre à janvier (moyenne et intervalle de confiance). La fructification de l'année précédente et de l'année en cours est représentée en abscisses : A= glandée, B= faînée, N= rien, AA=glandée moyenne)

L'objectif de cet observatoire est de tester, sur un réseau de territoires représentatifs de la diversité nationale, l'effet des fructifications sur la reproduction du sanglier. Il s'agira, pour un même territoire, d'estimer le niveau de fructification forestière par des méthodes légères, et de mesurer l'état reproductif des laies de tous âges sur toute la période de chasse.

Les fructifications d'une essence donnée étant relativement synchronisées au niveau des grandes régions forestières, il est prévu d'organiser l'observatoire par zones bioclimatiques. Il existe en France 6 zones bioclimatiques : plaines et collines du nord-ouest, nord-est, plaines et collines du sud-ouest, massif central, Alpes, Pyrénées et Jura, région méditerranéenne. Un réseau de territoires représentatifs de la diversité nationale serait ainsi progressivement constitué de manière pérenne sur

la base de volontariat. Afin de vérifier l'efficacité de cet outil dans des conditions environnementales différentes, il semble pertinent de retenir 5 à 10 sites pour chaque zone bioclimatique.

Plusieurs sites font déjà l'objet des relevés : Ardèche (07), Châteauvillain (52), La Petite Pierre (67), et plusieurs sont pressentis Chambord (41), Chizé (79), Coët-Quidan (56), Quénécan (56 et 22), La Haie-Guérin (52), Crécy-en-Ponthieu (80), Milly-Gennes (49), Citeaux (21), Canjuers (83), Chevré (35), Valdon (25) ... Dès 2015 un réseau sera progressivement étendu sur le territoire national.

Pour intégrer l'observatoire sanglier, un territoire doit rassembler plusieurs conditions :

- les chasseurs locaux doivent s'engager dans ce projet pour une durée minimale de 5 ans.
- le territoire doit comprendre une forte proportion de peuplements feuillus de type chênes, hêtres ou châtaigniers.
- la tableau de chasse doit permettre au minimum le prélèvement de 30 laies de plus de 25 kg entre novembre et février, qui devront être analysées précisément : détermination de la classe d'âge, pesée et analyse du tractus génital.

Pour le suivi des fructifications forestières la méthode utilisée repose sur une estimation indiciaire de la fructification, d'arbres choisis de manière aléatoire sur des transects voiture et/ou pédestres bien répartis sur les zones présentant les essences concernées. Le protocole devra être appliqué avant le début de la chute des fruits forestiers (août-septembre) et confirmé par un relevé après la chute des fruits (octobre-novembre). Cet outil d'estimation de la fructification forestière par classe a été réalisé à partir des connaissances actuelles. Il devrait être affiné grâce aux résultats d'autres projets d'études en cours sur la régénération du chêne. Pour l'instant le protocole prévoit 30 points d'arrêt répartis uniformément sur le transect avec deux arbres échantillonnés par point. Après observation du houppier de l'arbre, éventuellement à la jumelle, l'observateur attribue un indice de 0 à 4 à chaque arbre, selon l'importance de la fructification.

Pour le suivi de la reproduction des laies, il s'agit de déterminer tout au long de la saison de chasse (de préférence entre novembre et février), le statut reproducteur (repos ovarien, cyclée, gestante ou allaitante) des laies susceptibles de se reproduire. Pour cela, l'analyse des tractus génitaux de toutes les femelles de plus de 25 kg doit être effectuée. De plus, chacune de ces femelles devra être pesée précisément, et un examen de sa dentition devra être effectué afin de permettre de déterminer son âge (moins d'1 an, entre 1 an et 2 ans, plus de 2 ans).

La mise en place et la gestion de cet observatoire sont assurées par le réseau ongulés sauvages ONCFS-FNC-FDC mais le suivi impliquera une équipe plus large dont l'équipe de recherche sanglier de l'Unité cervidés-sanglier et les responsables des sites.

Le protocole général reste encore expérimental, en particulier les méthodes allégées d'estimation des fructifications forestières qui pourront être améliorées dans l'avenir. Si l'outil s'avère pertinent le dispositif pourrait évoluer vers une station d'avertissement de la reproduction du sanglier, et, pourquoi pas, faire naître un nouvel ICE à l'interface « performance des individus-relation avec le milieu ».

Littérature

BAUBET E. (2008) - *Alimentation naturelle ou artificielle : quels effets sur la dynamique de populations de sanglier ?* In : *Modalités de gestion du sanglier - Actes du colloque tenu à Reims (Marne) les 1er et 2 mars 2007* ; F. Klein, B. Guibert et E. Baubet, eds., Paris : F.N.C.-O.N.C.F.S., 120-128

SERVANTY S., GAILLARD JM., TOIGO C., LEBRETON J-D., BAUBET E., KLEIN F., BRANDT S. (2008) - *Démographie des populations de sangliers : conséquences pour la gestion de l'espèce*. In : *Modalités de gestion du sanglier - Actes du colloque tenu à Reims (Marne) les 1er et 2 mars 2007* ; F. Klein, B. Guibert et E. Baubet, eds., Paris : F.N.C.-O.N.C.F.S., 162-174.

SERVANTY S., GAILLARD J.M., TOÏGO C., BRANDT S., BAUBET E. (2009) - *Pulsed resources and climate-induced variation in the reproductive traits of wild boar under high hunting pressure*. - *Journal of Animal Ecology* n°78, 1278-1290.

SERVANTY S., BESNARD S., MICHAU F., ROLLET G., KLEIN F., BAUBET E. (2010) - *La modélisation démographique : un outil d'aide à la gestion du sanglier ?* - *Faune Sauvage* n°288, 37-43.